Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Décision du 1^{er} octobre 2025 portant agrément d'un organisme certificateur

NOR: AGRT2525336S

Par décision de la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire en date du 1^{er} octobre 2025, l'agrément de Ecocert France SAS, Route de Lamothe Ouest, BP 47, 32600 L'Isle-Jourdain, au titre des dispositions des articles D. 617-19 et R. 617-28 du code rural et de la pêche maritime est renouvelé pour une durée de quatre ans à compter de la date de fin de validité de l'agrément prévue par la décision du 22 septembre 2021.